

## Manifestations à venir / Projets en cours

- Loto le samedi 15 Mars 2025
- Chasse aux œufs le dimanche 20 Avril 2025
- Vente de plants de légumes, fleurs et ravioles le 6 Mai 2025
- Kermesse fin Juin 2025 (date à confirmer)
- En cours : Achat de matériel de motricité pour les maternelles

Vente de Jus de Pomme BIO toute l'année 4€ la bouteille d'un Litre – en dépôt vente au café de la Clairette



Contact : [usepvercheny@gmail.com](mailto:usepvercheny@gmail.com), <https://www.instagram.com/usepvercheny26340/#>

## GARDERIE PERISCOLAIRE

### Activités manuelles : décorations de boules, sapins ou étoiles de Noël



Les enfants ont adoré décorer au gré de leur envie et imagination les boules, sapins ou étoiles de Noël pour le colis de Noël.

#### **Rappel**

Pour joindre le service périscolaire de la mairie (cantine et garderie):



06 11 43 35 99



[periscolairevercheny@orange.fr](mailto:periscolairevercheny@orange.fr)

### ***Lire pour grandir, c'est plus qu'une bibliothèque !***

#### **UNE ANNEE 2024 RICHE EN ACTIVITES CULTURELLES, ...**

*Lire pour grandir* assure le fonctionnement de la bibliothèque, offre la lecture de contes auprès des enfants de l'école et de la Maison des assistantes maternelles (MAM) de Vercheny. Mais, l'association a également pour mission d'offrir des activités culturelles. À cet égard, l'année 2024 a été riche et variée. Tout cela a été rendu possible grâce au soutien de différents partenaires.



Neuf activités s'adressant à des publics de différents groupes d'âges (tout-petits, jeunes et adultes) ont été réalisées, favorisant les échanges intergénérationnels en plus de contribuer aux liens sociaux entre les participants. Que ce soit des spectacles (contes, clowns, humour), des événements à caractère récréatif (galette des rois, après-midi jeux, quiz sur le cinéma) ou informatif (soirée d'échanges). Au total, c'est plus de 400 présences qui ont été enregistrées.

#### **...FORTE DE SES PARTENARIATS...**

Ces activités ont vu le jour grâce au soutien des différents partenaires de *Lire pour grandir*.

- La **mairie de Vercheny** qui met à la disposition de la bibliothèque des locaux pour ses activités, qui lui alloue chaque année un budget pour l'achat de livres et l'organisation d'activités culturelles et qui publicise ces événements auprès de la population.
- La **médiathèque départementale du Diois Vercors**, pour le prêt de plus de 500 livres annuellement.
- La **médiathèque départementale de la Drôme** pour l'octroi du spectacle *Contes du potiron* s'adressant aux tout-petits ainsi que pour le quiz sur le cinéma.
- L'école **Les eaux claires** de Vercheny, pour l'accueil dans ses locaux du spectacle pour les tout-petits et qui accompagne les écoliers à la bibliothèque.
- Le **Comité des fêtes**, qui a fourni les boissons lors d'événements.
- L'association **Des Haltères et vous**, pour l'accueil de deux spectacles dans ses locaux et la publicité de ces événements auprès de la population.
- L'association **Amis des enfants de Vercheny**, pour l'organisation conjointe d'une soirée d'échanges avec l'auteur d'un article paru dans *Études drômoises*.

#### **...ET DU DYNAMISME DE SES BENEVOLES**

*Lire pour grandir* compte également sur une dizaine de bénévoles pour assurer l'accueil des usagers de la bibliothèque ainsi que l'organisation et le déroulement d'activités.

Vous avez des idées d'activités culturelles, de livres ? Faites-nous part de vos idées, venez découvrir nos nouveautés. Vous souhaitez vous engager ponctuellement ou de façon plus importante ?

*Lire pour grandir* est toujours à la recherche de nouveaux bénévoles. La bibliothèque est ouverte les mercredis et samedis de 10 h à midi. Contact : [lirepourgrandir@sfr.fr](mailto:lirepourgrandir@sfr.fr) - 04 75 21 81 74

## MAM BOUT'CHOU AU FIL DE DROME

La MAM est dans sa huitième année de fonctionnement et ne désemplit pas. Elle a tourné à plein régime cette année jusqu'à septembre 2024.

Comme à notre habitude, nous avons été très active avec les enfants.

Nous avons fait des sorties pour le plus grand plaisir des grands et des petits :

- Marais des Bouligons où nous avons suivi les traces des castors
- La chèvrerie de Barsac pour nous instruire sur son fonctionnement et déguster du bon fromage.
- La ferme Rigaud où nous avons découvert plein d'animaux et pu fabriquer du beurre avec l'aide de Clémentine.
- Le monde merveilleux des lutins à la découverte d'un monde de contes et de légendes.
- Sans oublier les sorties au parc de jeux de Savanna, au parc de Lorient, au parc Jovet et à la piscine.



Nous avons accompagné les enfants au RPE (Relais Petite Enfance) pour partager d'autres activités avec d'autres enfants.

Nous avons créé avec eux, dessins, pâte à modeler, peinture, collage, cadeau pour les papas et les mamans etc ... Appris des chansons, pratiqué la langue des signes, la musique, la danse et même le yoga.

Anne nous a rendu plusieurs visites pour nous raconter des histoires Kamishibai, tapis de lecture.

Tout au long de l'année nous avons aussi accueilli et accompagné plusieurs stagiaires.

Mais début septembre le départ brutal de Mme Amauric pour des raisons personnelles et l'annonce du départ prochain de Mme Larrouy pour raison de santé nous a mis un coup au moral et engendre beaucoup d'inquiétude pour l'avenir. (Départ Mme Larrouy le 20/12/2024)

Nous voilà dans la tourmente avec plus que trois personnes à la tête du navire.

Mme Mandon MN et Mme Aubert V qui travaillent en binôme et Mme Ducol V qui travaille à plein temps. Notre capacité d'accueil passe de 14 enfants par jour à 8 enfants.

Nous avons commencé une campagne de recrutement afin de pouvoir remplacer au moins une des deux assistantes maternelles, ce qui nous permettrait de rouvrir 4 places supplémentaires et nous donnerait la possibilité d'accueillir 12 enfants par jour.

Dans le même temps, nous espérons pouvoir tenir financièrement au moins 6 mois, le temps de trouver une personne fiable et motivée pour le poste à pourvoir, surtout que notre liste d'attente s'allonge pour l'accueil de nouveaux enfants.

Malheureusement, si ce n'était pas le cas, nous serions à même d'envisager la fermeture de la Mam, date butoir 31/07/2025.



## CONFRERIE DE LA CLAIRETTE DE DIE

Après 4 ans de sommeil expliqué par le Covid et une certaine lassitude, la Confrérie de la Clairette de Die renait de ses cendres en 2024 sous l'impulsion de son Grand Maître et de nouveaux bénévoles au sein de l'association.



La 1<sup>ère</sup> grande décision a été d'organiser à nouveau un Chapitre annuel ce qui n'était plus possible avec les seuls anciens adhérents. Il a eu lieu au mois de juin en la présence Mme la Sous-Préfète de Die et a rassemblé 144 participants dont 22 Confréries.

Au cours de l'année, pour la représentation de la Clairette, nous avons effectué 22 sorties auprès de diverses Confréries locales et amies mais aussi plus loin comme, entre autres, au Gâteau de St Genix en Savoie, au Murçon Matheysin dans l'Isère, à la Lentille du Puy, au Cassoulet de Castelnaudary, aux Fromages de Ste Maure en Touraine..

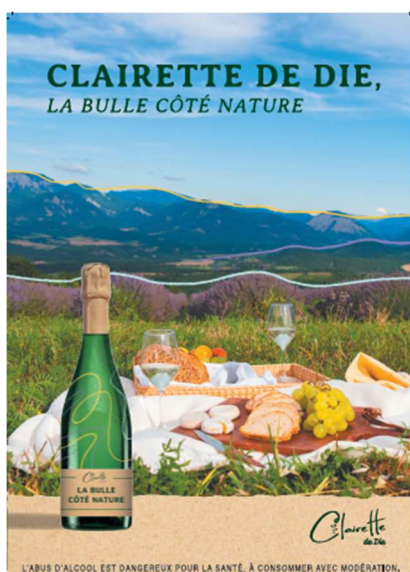
Nous avons également participé à la Fête de la Clairette à Aurel, à la Fête de la Transhumance à Châtillon, à la « semaine des Confréries » organisée par l'Intermarché de Aouste/Sye et au Festival de la Gastronomie à Valence.

En 2025 notre Chapitre aura lieu à Crest le **DIMANCHE 27 AVRIL** à midi et vous serez tous les bienvenus.

Avec tous nos vœux de bonheur, santé et prospérité.

Josiane FAURE pour la Confrérie de la Clairette

## SYNDICAT DE LA CLAIRETTE DE DIE ET DU VIN DU DIOIS



La Clairette de Die fait peau neuve avec "La bulle côté nature".

Les AOC Clairette de Die et Vins du Diois dévoilent leur nouvelle identité visuelle, marquée par la signature évocatrice "La bulle côté nature". Ce relooking, mené en collaboration avec l'agence SoWine, met en lumière les valeurs essentielles de ces vins d'altitude : fraîcheur, naturalité et originalité.

Une démarche ancrée dans la nature Avec 2 000 ans d'histoire et un tiers de ses surfaces cultivées en bio, le vignoble de la Clairette de Die s'inscrit dans une approche respectueuse de la biodiversité et des cycles naturels. Ces vins naturellement effervescents, issus des majestueux reliefs du Vercors, allient modernité et tradition.

Des moments de dégustation réinventés. Naturellement faible en alcool (7 à 9 %), la Clairette de Die s'invite dans des instants variés : apéritifs, brunchs, pique-niques, voire goûters. Ce vin se distingue par sa capacité à s'associer à des mets aussi bien classiques qu'exotiques ou sucrés-salés, offrant une expérience décomplexée et accessible.

Une identité visuelle ambitieuse Le slogan "La bulle côté nature" se décline à travers une charte graphique modernisée, un kit de visibilité pour les points de vente et une stratégie digitale renforcée. En 2025, l'accent sera mis sur les réseaux sociaux pour séduire une nouvelle génération de consommateurs.

Un vin, un art de vivre Symbole de convivialité et de simplicité, la Clairette de Die reflète un mode de vie en phase avec les attentes contemporaines de légèreté, de durabilité et de naturalité. Avec "La bulle côté nature", elle invite à savourer des instants authentiques et effervescents.

Chiffres clés :

- AOC depuis 1942
- 8,5 millions de bouteilles produites
- 270 vigneronnes et vignerons
- Altitude moyenne des vignobles : 420 m

## LA MAISON D'ELISA

Quelques nouvelles de notre association Voies Libres Drôme et de la maison d'Elisa, maison d'accueil pour personnes en migrations située route d'Aurel.

### **Une année 2024 riche !**

L'année 2024 a été marquée par l'arrivée de 4 nouveaux habitants et habitantes à la maison dont celle de Mariss et de sa fille Ofure qui a rejoint l'école à la rentrée de septembre. La maison accueille donc au 1<sup>er</sup> janvier 2025 9 habitant.e.s : 3 femmes, 5 hommes et 1 enfant. Un nouvel accueil est prévu en janvier.

Changement important pour l'association aussi depuis février 2024, avec l'embauche de 2 salariés à temps partiel, Virginie et Stéphane, qui ont pour mission de développer les activités de la maison, d'assurer le suivi administratif des personnes accueillies, de coordonner l'activité des bénévoles, de tisser et d'entretenir des liens avec les structures locales et nationales dédiées à l'accueil et à la solidarité.

Certains et certaines d'entre vous y ont participé, la maison a lancé en juin dernier ses guinguettes festives. Elles ont permis de récolter quelques sous pour l'association, de faire connaître la maison, l'association et de proposer des soirées culturelles et musicales conviviales. Nous avons aussi pu proposer nos pizzas, préparées dans le four de la maison mais aussi des plats africains préparés par les habitant.e.s. Nous projetons de relancer ces guinguettes en mai et juin prochain. Vous êtes toutes et tous les bienvenus !

Tout au long de l'année, différents partenariats avec des structures locales ont été noués ou consolidés, comme par exemple avec le tiers lieu du village Des Haltères et vous mais aussi avec la ferme à cycle de Saillans, avec le lycée agricole Le Valentin à Bourg les Valence, avec la Gare à coulisses à Eurre, avec la salle de la comédie à Valence... Nous tenons aussi à remercier le comité des fêtes du village qui nous a prêté de temps à autres du matériel pour nos événements.

## Et maintenant ?

En février, nous allons relancer la vente de repas à emporter, les 1<sup>ers</sup> et 3<sup>ème</sup> vendredi du mois. Des plats proposés par les habitant.e.s de la maison mais aussi par toute personne qui souhaiterait partager une recette. Si ça vous intéresse, vous pouvez nous contacter au 0781665215 ou sur [voies\\_libres\\_drome@riseup.net](mailto:voies_libres_drome@riseup.net)

Pour cette année 2025, nous souhaitons également mettre en culture une partie du terrain de la maison avec des espaces privés et des espaces collectifs. Une réunion sera organisée prochainement à ce sujet. Vous pouvez nous envoyer un mail si ça vous intéresse.

Bien sûr, nous allons continuer notre mission d'accompagnement des personnes accueillies, que ce soit pour leur régularisation, leur situation administrative, mais aussi pour leur bien-être physique et moral.

## Comment nous soutenir ?



Il existe différents moyens de nous soutenir :

- en donnant de votre temps bénévolement pour participer aux activités de l'association, aux chantiers de la maison, aux guinguettes, pour transporter les habitant.e.s...
- en adhérant et ou en faisant un don à l'association sur notre site <https://voieslibresdrome.wordpress.com> rubrique l'association/nous soutenir
- en venant aux événements que nous organisons tout au long de l'année à la maison d'Elisa.
- En faisant appel à l'équipe restauration de la maison pour vos événements

Au nom des habitant.e.s de la maison et des membres de l'association, nous vous souhaitons une bonne année 2025 remplie de solidarité, de rencontres, de fraternité.

Les Voies Libres Drôme - <https://voieslibresdrome.wordpress.com> - [voies\\_libres\\_drome@riseup.net](mailto:voies_libres_drome@riseup.net)

## DES HALTERES ET VOUS

### Des Haltères & Vous : cours de sport, bilan de la saison 2 et perspectives pour l'avenir !

#### Un programme sportif dynamique et des nouveaux projets

Tout au long de l'année, **7 cours de sport hebdomadaires** sont proposés sur la commune, encadrés par une équipe de **3 professionnels passionnés** : Aurélien, Rozenn et Candice.

Cette année, l'association Des Haltères & Vous est ravie de vous proposer une nouveauté dans son programme : **les cours de Pilates** !



Le Pilates est une méthode douce et complète, idéale pour renforcer le corps, améliorer la posture et gagner en souplesse. Ces cours s'adressent à tous, quels que soient l'âge et le niveau, et permettent de travailler en profondeur tout en respectant son corps.

Pour le reste : Renforcement musculaire, Danse fitness, Gym douce et Yoga.

Les cours se déroulent dans la salle municipale de Vercheny-le-Haut. Il est toujours possible de s'inscrire en cours d'année. Deux séances d'essai sans engagement sont proposées.

### FITNESS-GYM-YOGA-PILATES SAISON 2024/2025 A VERCHENY (26)

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI
<b>PILATES DOUX</b> (Bases de la méthode, posture, assouplissement) Rozenn 11h00-12h00		<b>GYM DOUCE</b> Candice 10h00-11h00	<b>HALTÈRES &amp; GO</b> (Planfo-Cardio) Candice 10h00-11h00
<b>PILATES DYNAMIQUE</b> (Auto-massage progressif et enchaînement dynamique-tous niveaux) Razenn 12h15-13h15			
<b>YOGA</b> Aurélien 18h00-19h30	<b>HALTÈRES &amp; GO</b> (Planfo-Cardio) Candice 18h30-19h30	<b>FLASH DANCE</b> (Zumba-Danse Fitness) Aloïse/Adultes Candice 19h00-20h30	

TARIFS & INFOS // FITNESS, GYM, YOGA & PILATES		
Activités	Année	Trimestre
1 cours Haltères & Go, Gym doux, Flashdance	189 €	63 €
Pack 2 cours Haltères & Go, Gym doux, Flashdance	348 €	116 €
1h30 Yoga	158 €	66 €
1h Masse	/	100 €

Pour des packs 3 cours ou pack avec Yoga, nous contacter.  
Cours à la séance : 10 €  
2 cours d'essai gratuits / 1 cours d'essai gratuit pour le PILATES  
Adhésion obligatoire à l'association Des Haltères & Vous : 15 €  
Les cours de FITNESS et YOGA auront lieu du 16 septembre 2024 au 29 juin 2025. Hors vacances scolaires & jours fériés.  
Possibilité de s'inscrire en cours d'année.  
\*Les cours de PILATES auront lieu le 1er et 8ème trimestre du 16 septembre au 16 décembre 2024 et du 17 mars au 23 juin 2025.  
Une pratique autonome sera proposée pour le 2ème trimestre.



Renseignements & inscriptions  
Yoga - Aurélien > 06 69 93 71 19  
Fitness - Candice > 06 75 81 05 44  
Pilates - Rozenn > 06 90 27 24 24  
contact@deshalteresetvous.com  
Salle communale de Vercheny-le-Haut  
Place de la Marie  
26340 Vercheny

### Nouveaux projets autour de l'entraide...

L'association a mis également son énergie au service de la solidarité : des cours de sport bénévoles ont été assurés pour les résidents de la Maison d'Élisa à Vercheny, et des cours de soutien scolaire ont été lancés en collaboration avec la Fondation Robert Ardouvin, grâce à deux bénévoles de l'association. Ce projet permet d'accompagner plusieurs élèves à la fois, en offrant un soutien de qualité à moindre coût. Celui-ci pourrait s'étendre à plus long terme sur la commune.

### Café d'été : des événements riches en rencontres

La saison 2 du café d'été de l'association **Des Haltères & Vous** s'est achevée fin Août, marquée par de nombreux succès et des expériences enrichissantes !

Les **soirées événementielles**, organisées en collaboration avec différents partenaires, ont rencontré un franc succès, rassemblant jusqu'à **70 participants** par soirée. Ces moments ont été particulièrement appréciés pour la **convivialité du lieu**, l'accueil chaleureux, la qualité des intervenants, ainsi que les repas et l'organisation.

Cependant, certaines animations, comme le café associatif, se sont avérées moins pertinentes. Le faible intérêt du public, combiné à une offre déjà bien développée en événements estivaux sur le territoire, a conduit à réévaluer ce type d'initiative.

### Cap sur la saison 3 !

Forte des enseignements de cette 2<sup>ème</sup> saison, **Des Haltères & Vous** envisage une saison 3 sous une forme renouvelée. L'idée serait de se concentrer sur des **événements ponctuels** à forte valeur ajoutée, tout en poursuivant ses activités sportives hebdomadaires et ses projets à l'année.

Merci à tous les participants, bénévoles et partenaires pour leur engagement et leur confiance !



L'aventure continue, toujours avec le **même objectif** : créer du lien, partager des moments, répondre aux besoins du territoire et faire vivre la commune au rythme de la convivialité.

Pour toutes questions/informations/propositions d'idées, n'hésitez pas à contacter Candice : 06 75 81 05 44 // [contact@deshalterresetvous.com](mailto:contact@deshalterresetvous.com)

## COMITE DES FETES

### Vide grenier le Dimanche 5 mai

Le vide grenier a pu avoir lieu le Dimanche 5 mai. Nous avons accueilli une vingtaine d'exposants pour environ 100 mètres de stand.

### Fête du village le Samedi 3 août



La traditionnelle vogue s'est tenue le samedi 3 août. Au menu, cochon à la broche préparée sur place : 150 repas adultes et 20 repas enfants ont été servis. Un concours de pétanque a été organisée pour les petits comme pour les grands. La soirée a été animée, comme l'année dernière, par DJ Fred.

De nombreux jeunes (voire très jeunes) du village sont venus nous aider pour la

préparation et le déroulement de la fête. Nous les remercions pour cette précieuse aide.

Nous remercions également la commune qui prend en charge, chaque année, le prix de la pose des compteurs électriques provisoires.



### Pour nous suivre ou nous rejoindre

Vous pouvez suivre nos activités sur notre page facebook « Comité des Fêtes de Vercheny ». Nous vous accueillons également avec grand plaisir pour venir nous aider quelques heures. Pour cela merci de nous contacter à [cf\\_vercheny@yahoo.com](mailto:cf_vercheny@yahoo.com) ou au 06-83-51-87-22. Nous pourrions également vous rajouter à notre groupe Whatsapp.

## ASSOCIATIONS LE FIL ET LA MANIERE ET NOUKNOUK



Un 1<sup>er</sup> marché artisanal, qui a regroupé une quinzaine d'artisans / producteurs locaux, a eu lieu le samedi 20 juillet organisé par l'association « Le Fil et la manière », place de l'Alambic.

A cette occasion, une répétition de l'orchestre de violoncelles (Vercheznous) a eu lieu en extérieur, faisant, suite à un stage organisé, par l'association NoukPouk, au sein des locaux de l'ancienne école Antoine Barnave. En prévision de son stage 2025, l'association NoukPouk est à la recherche de chambres

chez l'habitant pour héberger ses 4 intervenants du 13 au 20 juillet 2025 (contacter Johana BAILLY : [noukpouk26@gmail.com](mailto:noukpouk26@gmail.com)).



## UN PEU D'HISTOIRE

Estimation de mobilier suite au décès de Sieur  
 Jean Pierre LOURIE le 19 Juin 1846. Héritier universel  
 son neveu Antoine LOURIE, cultivateur, demeurant à  
 Vercheny, aux termes de son testament reçu par Me  
 VALAYER notaire à Pontaix, en date du 1. Décembre 1840.

1. Une somme de 388 francs, due au défunt par le sieur Jean-Claude, Henri VILHET de Barsac, suivant acte obligatoire reçu par Me VALAYER à Pontaix en date du 10 Avril 1840.	388,00
2. Dix tonneaux contenant 25 hl	50,00
3. Une Cuve en bois	25,00
4. Trois paires de Bonnes à vendange	6,00
5. Une garde Robe en soie	40,00
6. Un table à pétrin et deux bancs	6,00
7. Deux lits en mauvais état	25,00
8. Deux draps de lit	60,00
9. Deux nappes	12,00
10. La moitié d'un mulet !...	20,00
11. Les hardes du défunt	24,00
12. Utensiles de maison, cuillères, fourchettes Assiettes en faïence, bouteilles, verres	3,00
13. Un marmite fonte, une crumaille	3,00
14. Une bêche, une pioche, un trident etc	4,00
Total	666,00

Certifié véritable - Antoine LOURIE

# L'INTERCOMMUNALITE

## LOCATION DE VELO ELECTRIQUE

Un service de location électrique est ouvert à tous les habitants du territoire. La flotte pour la location de vélos à assistance électrique est répartie sur différents sites du territoire. Contactez l'un des sites de location pour connaître le fonctionnement du service et réserver un vélo.

Louez-les pour 15 jours, 1 mois ou 3 mois auprès de nos partenaires locaux,

Louez-les pour 3 mois, 6 mois ou 9 mois au siège de l'intercommunalité

A ce jour, une flotte de 32 VAE est disponible sur le territoire et vous pouvez le réserver soit au :

- Siège de la CCCPS à Aouste sur Sye,
- Forum à Saillans,
- CCAS de Crest, Crest'Actif,
- Dromolib à Crest.

Les tarifs en vigueur sont présentés ci-après.

Durée	VAE	Remorque*	Sièges Enfants*
15 jours	22,50 €	X	X
1 mois	45 €	X	X
3 mois	135 €	15 €	5 €
6 mois**	270 €	X	10 €
9 mois**	405 €	X	15 €

## PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT

Après 2 ans de travaux et une large concertation des partenaires, le Conseil communautaire de la 3CPS a approuvé en séance du 28 novembre 2024 son projet de PLH 2024-2030.

## LES DECHETTERIES

Pour accéder aux déchetteries intercommunales : Crest, Aouste sur Sye et Saillans, n'oubliez pas de demander votre carte. L'accès est gratuit pour les particuliers.

<https://www.cccps.fr/demarches/demander-une-carte-de-dechetterie-particulier/>

Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans – Cœur de Drôme

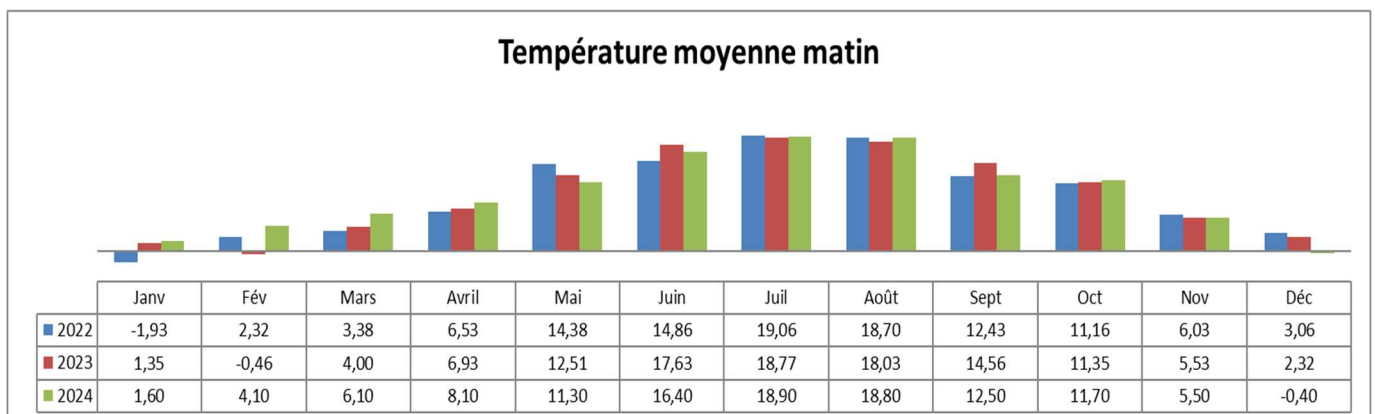
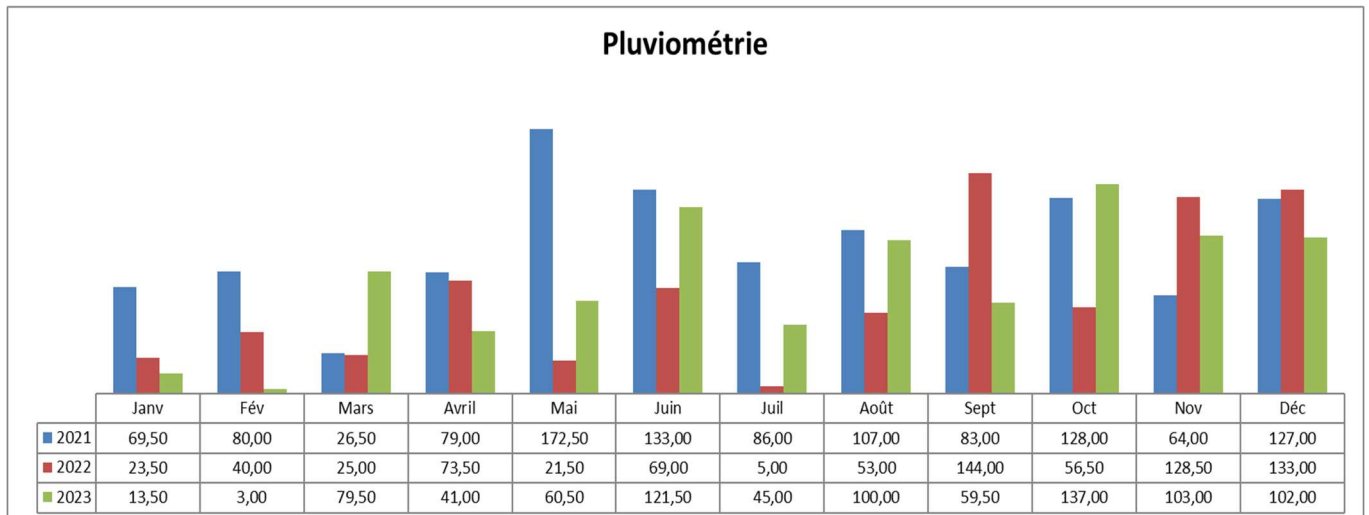
15 Chemin des senteurs – 26400 Aouste sur Sye

Tél : +33 (0)4 75 40 03 89 – [accueil@cccps.fr](mailto:accueil@cccps.fr) – [www.cccps.fr](http://www.cccps.fr) – [www.facebook.com /coeurdedrome](https://www.facebook.com/coeurdedrome)

# INFOS PRATIQUES

## TEMPERATURES ET PLUVIOMETRIE

Elie ARNAUD



## VEGETATION SUR LE DOMAINE PUBLIC

Un petit rappel est nécessaire concernant la végétation donnant sur le domaine public : branches d'arbres, de haies, etc.

Ces végétaux doivent être taillés régulièrement et ne doivent pas occasionner de gêne à la circulation, aux piétons, au voisinage, à l'éclairage public...

Merci pour votre compréhension

## LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Le frelon asiatique, *Vespa Velutina* de son nom latin ou encore frelon à pattes jaunes, a été introduit en France en 2004. Depuis 2020, il a colonisé l'ensemble de l'hexagone. Depuis 3 ou 4 ans, le nombre de nids découverts dans la Drôme augmente exponentiellement. Et notre commune n'est pas épargnée. Le plus souvent, les nids sont situés en haut d'un arbre, ce qui implique qu'on ne les découvre qu'à l'automne lors de la chute des feuilles. Ils sont souvent situés proche d'un cours d'eau.

Dans certains cas, il est important de détruire le nid, quand celui-ci est situé **proche d'une voie** ou d'un **lieu public**, proche d'une **habitation** ou **proche d'un rucher**.

En effet, le frelon sera **dangereux pour l'homme** uniquement s'il sent un **danger pour le nid**. Pour défendre le nid plusieurs dizaines de frelons peuvent sortir pour attaquer. Un nid peut contenir plus de 2000 frelons. **Aussi, ne vous approchez jamais d'un nid volontairement.**

Concernant les ruches, c'est son mode de chasse qui est préjudiciable à la colonie plus que le nombre d'abeilles qu'il mange. En effet, le frelon asiatique vole en stationnaire devant la ruche pour les attraper au vol. Quand plusieurs frelons chassent devant une ruche, plus aucune abeille ne sort, ce qui empêche la colonie de collecter ce dont elle a besoin pour vivre dans la nature.

Il y a aussi un déclin constaté de l'entomofaune locale lorsque le frelon asiatique est présent en grand nombre. Cela est dû à la concurrence sur la nourriture disponible et à la prédation directe.

Le nid est constitué de fibres de bois que l'insecte transforme dans une matière qui ressemble à du papier. Pour différencier un nid de frelon asiatique avec un nid de frelon européen, il faut regarder l'entrée du nid. Elle est petite et latérale chez le frelon asiatique. Elle est grande et située sur le dessous chez le frelon européen. Le nid est parfois situé à plus de 30 m du sol. Et pour différencier le frelon asiatique de son cousin européen : le frelon asiatique est plus petit, l'abdomen plus poilu, plus noir, avec du orange sur le bas de l'abdomen et il a des pattes jaunes.





Le cycle biologique du frelon asiatique est assez simple. Une reine fondatrice qui a été fécondée la saison précédente sort de terre au printemps, chez nous c'est de fin mars à fin mai, pour fonder un nid que l'on nomme nid primaire. Ce nid peut être n'importe où, une fois ce nid primaire développé, la colonie migre pour former le nid secondaire. C'est ce nid que l'on voit à l'automne. Pendant l'automne, des centaines de futures fondatrices par nid vont aller s'enterrer pour se parer du froid de l'hiver et pour pouvoir refonder un nid au printemps. D'où l'intérêt aussi de détruire le nid le plus tôt possible, pour éviter la sortie des futures fondatrices. Un nid est actif jusqu'à décembre suivant les conditions climatiques saisonnières.

Concernant le piégeage, il est possible de piéger les fondatrices de fin mars à mi-mai. Mais uniquement avec **des pièges et des appâts sélectifs**, type Jabprode ou Beevital. Pour éviter de piéger inutilement d'autres insectes. **Le piège type bouteille en plastique coupée est à proscrire absolument.** Les apiculteurs peuvent aussi piéger proche de leurs ruches pour faire baisser la pression de prédation sur le rucher, à partir de fin août, quand la population de frelons dans les nids est au maximum. Mais sinon cela ne sert pas à grand-chose de piéger dans son jardin.

Si vous voyez un nid, vous pouvez le signaler sur la plateforme <https://www.frelonsasiatiques.fr/> ou bien contacter un apiculteur du village. Dans ce cas, le GDS 26 (Groupement de défense sanitaire apicole) mandate une entreprise spécialisée.

En 2024, 4 nids actifs ont été découverts en novembre sur la commune de Vercheny. Tous étaient situés proche d'habitations ou de chemins communaux. Pour leur suppression, une partie du prix de la destruction a été prise en charge par le GDS 26 et l'autre partie par la commune.

Mais impossible de les voir tant que les feuilles n'étaient pas tombées. Ils ont pu être détruits en quelques jours seulement après leur signalement. A noter qu'un nid était situé dans une haie de cyprès, ce qui aurait pu être très dangereux en cas de taille de la haie. Les apiculteurs ont vu une nette diminution de prédation sur les ruchers, mais sans la stopper complètement, ce qui veut dire qu'il restait automatiquement un ou plusieurs nids non détectés.

Pour résumer, l'espèce est déjà trop implantée pour l'éradiquer, il faut vivre avec en essayant de **limiter le danger pour la population et les ruchers.** En essayant de trouver les nids le plus tôt possible à partir du mois d'août et de détruire ceux qui représentent un risque. Le piégeage doit être réalisé dans des conditions particulières et avec du matériel adapté, sinon il est complètement inutile.



Piège beevital qui permet de capturer uniquement des frelons asiatiques et ainsi limiter l'impact sur l'entomofaune

Destruction en cours, avec un équipement et produit spécifique par une entreprise spécialisée



Nid perché à 25m de haut

Perche dépliantue pouvant atteindre plus de 30m

Photo d'un nid après destruction





## URBANISME : DE NOUVEAUX CERFA DEPUIS LE 01/01/2025



Depuis le 01/01/2025, pour le dépôt d'un dossier de Déclaration Préalable : les CERFA n°13404 (Déclaration Préalable), n°13703 (Déclaration Préalable Maison Individuelle) et n°13702 (Déclaration Préalable Lotissement) ne sont plus recevables.

Veillez utiliser les nouveaux CERFA (n°16702 ou 16703) téléchargeables sur le site Service-public.fr.

Si vous avez une régularisation à effectuer, il conviendra alors d'utiliser le CERFA n°16700 (Modificatif) et n°16701 (transfert).

## ADRESSAGE ET RACCORDEMENT POSTAL

Je pense à mon facteur et je lui facilite la vie !

Voici les préconisations de votre facteur : Un bon adressage = des courriers et colis bien livrés !

### L'ADRESSE EN QUESTIONS

« *Quelle que soit l'adresse mentionnée, une lettre arrive à son destinataire.* »

Les lettres et les colis sont triés à chaque étape de leur acheminement. Toute erreur ou inexactitude entraîne du retard dans le traitement et la distribution.

« *Mon facteur me connaît; il me trouvera même si l'adresse est erronée* »

Avant que la lettre arrive dans la sacoche du facteur, elle a suivi un cheminement logistique le plus souvent automatisé. Le facteur est le dernier maillon de cette chaîne mais l'acheminement et le tri en amont dépendent exclusivement de la qualité de l'adresse sur l'enveloppe ou le colis.

« *Je ne connais pas mon adresse exacte; que dois-je faire ?* »

La mairie peut informer chaque habitant de son adresse exacte.

« *Je veux informer mes expéditeurs de mon adresse : comment dois-je procéder ?* »

La Poste peut mettre à votre disposition des cartes adaptées que vous pourrez envoyer à vos expéditeurs pour les informer de votre adresse exacte.

### Les 6 règles d'or d'une adresse précise !



\* si vous habitez en habitat collectif

- Des informations ordonnées du nom à la commune du destinataire
- 6 lignes maximum
- 38 caractères maximum par ligne, espaces compris
- Pas de signe de ponctuation, ni d'italique, ni de souligné
- Les 3 dernières lignes en majuscules
- Pavé adresse aligné à gauche



**Vous n'avez pas déménagé  
mais votre adresse a changé  
Diffusez-la**

Pour recevoir vos courriers et colis sans délai, diffusez votre nouvelle adresse à vos correspondants.



**Si je suis propriétaire d'un chien, je pense à mon facteur.**



**Contribuez à la sécurité de votre facteur en nous aidant à recenser les chiens de votre foyer.**

**Quelques conseils pour réduire ces risques**

**1**

Assurez-vous que votre chien ne puisse pas s'échapper de votre propriété en veillant à la bonne hauteur de votre portail et au bon entretien de vos clôtures.

**2**

Assurez-vous que votre boîte aux lettres et votre sonnette soient accessibles à votre facteur mais bien hors de portée de votre chien.

**3**

Lorsque le facteur sonne à la porte de votre domicile, placez d'abord votre chien dans une pièce à part avant d'aller ouvrir.

**4**

Si vous sortez de votre propriété à la rencontre de votre facteur, enfermez votre chien pour qu'il ne vous suive pas.

Votre chien n'est pas méchant, mais il peut se montrer imprévisible ou être effrayé. Pour éviter tout risque, nous vous invitons à apposer cet autocollant sur votre boîte aux lettres pour informer votre facteur de la présence d'un animal dans votre foyer.

**Merci de votre vigilance.**



**Un rappel des règles en matière de raccordement postal et d'accessibilité :**

-Pour les habitations dont le permis de construire est postérieur à 1979, la boîte aux lettres doit être normalisée et « implantée à l'adresse indiquée et au niveau accessible aux véhicules automobiles [...] endroits libres d'accès [...] exempts de tout danger »

-Pour les habitations dont le permis de construire est postérieur à 1979, la boîte aux lettres doit être normalisée et « implantée à l'adresse indiquée et au niveau accessible aux véhicules automobiles [...] endroits libres d'accès [...] exempts de tout danger »

**Arrêté ministériel n°1802 du 29/06/1979.  
Code de la construction et de l'habitation**



**Numéros précieux**

- Cyberharcèlement : **3018**
- Harcèlement scolaire : **3020**
- Enfant en danger : **119**
- Femmes victimes de violences : **3919**
- Enfants et adolescents : **119**
- **114** par sms, également pour personnes sourdes ou malentendantes. Les victimes peuvent aussi se signaler discrètement auprès des pharmacies.
- « J'arrête d'être violent » : **08 019 019 11**
- Urgences : **15**
- Gendarmerie : **17**



# ATELIERS BRICOLAGE

## TABLEAUX D'AUTOMNE

### Matériel

Des feutres

1 petit panier de feuilles d'automne

Feuilles de papier blanches ou colorées

De la colle



Sur une feuille, dessiner un animal ou tout autre chose assez grand sur toute la feuille de papier. Exemple ci-dessous : un papillon, un lion, un hibou.

Laisser ensuite libre cours à votre imagination ou celle de votre enfant pour le parer des plus belles feuilles d'automne à l'aide d'un tube de colle.

Vous pouvez ensuite encadrer la création pour une décoration très naturelle et colorée !



# RECETTES GOURMANDES

## Velouté potimarron-œuf poché et noix/noisettes grillées

### Ingrédients

1 œuf par personne

1 potimarron

Lait

Noix ou noisettes grillées

Persil pour la déco

Vinaigre pour le pochage des œufs

### Ustensile pour le pochage

2 cuillères à soupe ou panier à thé pour le pochage des œufs

1 cuillère à café de vinaigre blanc

Eplucher et couper le potimarron en morceaux, les disposer dans une grande casserole. Ajouter le lait à hauteur sans que tous les morceaux soient immergés.

Commencer à mettre à feu doux pour une montée douce en température afin d'éviter que le lait ne brûle au fond de la casserole. Monter ensuite à feu moyen, lorsque ça bout, vérifier la cuisson en plantant la lame d'un couteau dans un morceau. Quand c'est bien mou, arrêter le feu. Mixer, saler et poivrer.

Pocher les œufs. Pour cela, les plonger dans une eau vinaigrée et bouillante à petites bulles (frémissante). Utiliser 2 cuillères à soupe pour le pochage. Sinon pour plus de simplicité, vous pouvez utiliser un petit panier à thé pour repêcher l'œuf.

Disposer ensuite l'œuf sur le velouté, ajouter les noix ou noisettes préalablement torréfiées au four et le persil pour la décoration.



## Poulet fafa (« épinards ») – recette polynésienne

### Ingrédients (environ 6 personnes)

600g de fafa ou pousses d'épinards

6 grosses cuisses de poulet

1 à 2 boîtes de lait coco (2 x 200mL)

4 oignons

2 gousses d'ail

1 bout de gingembre frais

4 à 5 cuillères à soupe de Sauce soja

Huile

Sel, poivre.



Emincer les oignons et hacher finement l'ail et le gingembre.

Préparer une marinade avec la sauce soja, les oignons, l'ail, le gingembre et le poivre (sel optionnel – la sauce soja apporte déjà le salé).

Couper les cuisses en deux et les faire mariner dans la préparation initiale.

Pendant que le poulet marine, laver et faire cuire les feuilles d'épinards à l'eau. Les réserver et bien les faire égoutter.

Dans une cocotte, faire revenir le poulet dans l'huile chaude. Le faire dorer, rajouter ensuite la marinade. Une fois que tout est cuit, ajouter le lait de coco et les épinards. Laisser mijoter 2-3 minutes. Servir chaud accompagné de riz. Au moment de la dégustation, vous pouvez rajouter un filet de lait de coco sur le poulet.

## **Flan coco**

### **Ingrédients**

- 3 œufs
- 1 petite boîte de lait concentré sucré (400g)
- 1 boîte et demie de lait
- 1 sachet de noix de coco râpée (125g)



Battre les œufs avec le lait concentré sucré et le lait.

Ajouter la noix de coco râpée.

Faire cuire au bain-marie environ 1h à 200°C. Lorsqu'une croûte dorée se forme sur le dessus, couvrir de papier aluminium pour pas faire brûler le dessus.



ne

Une fois refroidi, retourner le flan sur une assiette. Le placer ensuite quelques heures au frigo car il se déguste bien frais ! Il peut être accompagné d'une sauce caramel, ou d'un coulis de fruits.

## **Christmas cake – Gâteau de Noël spécialité anglaise**

### **Ingrédients**

#### **Préparation des fruits confits**

- 400g de raisins secs (vous pouvez mélanger plusieurs sortes de raisins)
- 100g de fruits confits (écorces d'orange, de citron, cranberries...)
- 10cl de cognac

La veille, mélanger dans un saladier le cognac avec les fruits confits et les raisins.

Le lendemain ajouter le zeste de citron.

### Préparation de la pâte

- 1 zeste de citron Bio
- 200g beurre mou
- 200g cassonade
- 220g de farine
- 2 cuillères à soupe de mélasse noires
- 3 œufs
- 1 pincée de sel
- 2 cuillères à café de mélanges 4 épices



Fouetter le beurre mou et le sucre jusqu'à ce que le mélange soit bien homogène. Ajouter les œufs un à un. Verser la mélasse et bien mélanger. Mélanger préalablement la farine et les épices. Ajouter ensuite la farine et les épices dans le mélange initial. Ajouter la préparation de fruits confits marinés et bien mélanger.

Préchauffer le four à 160°C. Verser la préparation dans le moule à gâteau. Avec le dos d'une cuillère à soupe, faire un petit creux au centre du gâteau.

Faire cuire 30 minutes à 160°C puis baisser le four à 150°C et continuer la cuisson pendant environ 30 min. Lors de la cuisson, lorsque le gâteau commence à être bien doré le couvrir de papier sulfurisé ou aluminium.

A noter que ce gâteau peut être préparé 1 à 2 mois avant Noël !! Et chaque semaine vous pouvez rajouter 1 cuillère à café de cognac au milieu du gâteau. Il faut ensuite le conserver dans une boîte hermétique jusqu'à Noël. Vous pouvez également faire un glaçage au sucre glace avant la dégustation.



Bonne dégustation !



# CARNET

## Naissances



Lya LELIEVRE CINÇON, le 2 avril

Elie CAVALIER, le 29 juin

Jules TEYSSOT, le 21 août

Andrea JOSEPHINE, le 25 décembre

## Mariage



Sébastien CAILLET et Jenifer CUER, le 8 juin

Louis-Adrien SURAUD et Sarah CASSIN, le 27 juillet

## Décès

Jean Pierre OSELLA, le 24 juillet





L'Echo du Barry – Janvier 2025 n°9

1, Place de la mairie - 26340 VERCHENY

Tél. : 04.75.21.73.47

Mél : [communedevercheny26@orange.fr](mailto:communedevercheny26@orange.fr) / [www.vercheny.fr](http://www.vercheny.fr)

Directeur de publication : Franck MONGE

Maquette et rédaction : Commission communication et Nadine ARNAUD

Crédits photos : Mairie de Vercheny, Ecole, Associations, dessins couvertures François DUCLOS

Impression : Veziat imprimeur Crest

Tirage : 220 exemplaires

Distribution : mairie